

Contr le des esp ces d'oiseaux d tritivores sur l'Installation de  
Stockage des D chets non Dangereux de l'Arbois  
Commune d'Aix-en-Provence



**CONTEXTE**

D nombrement des  
oiseaux d tritivores –  
Session de novembre  
2023

**Maître d'ouvrage** Métropole Aix -Marseille- Provence



**Adresse** BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

**Personne référente** Anjela HILLION VAUBOURG

**Mandataire** AGIR écologique

**Adresse** 147, Ancienne route d'Esparron  
83 470 Saint Maximin la Ste Baume



**Personne référente** David REY

<b>Auteurs</b>		David REY
<b>Coordination de la mission</b>	David REY	
<b>Relecture / Validation</b>	21/12/2023	Vincent RIVIERE 

**Référence du rapport :**

AGIR écologique, 2023. Contrôle des espèces d'oiseaux détritvires sur l'Installation de Stockage des Déchets non Dangereux de l'Arbois, Aix-en-Provence (13). Rapport d'étude ; Métropole Aix-Marseille-Provence. 20 p.

## Table des matières

1. Contexte et objectifs .....	3
2. Méthodologie mise en œuvre .....	3
2.1 Zone d'étude .....	3
2.2 Analyse bibliographique .....	5
2.3 Intervenants et compétences mobilisées .....	5
2.4 Périodes d'inventaires et conditions de réalisation .....	5
2.5 Protocole de comptage .....	5
2.6 Limites techniques et scientifiques .....	9
2.7 Cartographie.....	9
3. Résultats des suivis.....	9
3.1 Séquences du dénombrement .....	9
3.2 Effectifs, répartition sur le site et déplacement des oiseaux.....	13
3.2.1 Goéland leucophée.....	13
3.2.2 Mouette rieuse .....	13
3.3 Autres espèces observées .....	15
3.4 Lecture de bague .....	17
4. Conclusion .....	18
5. Bibliographie.....	19
Annexe 1 : Liste d'espèce d'oiseaux observés sur le site .....	20

## 1. Contexte et objectifs

L'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDnD) de l'Arbois est une Installation Classée pour l'Environnement (ICPE) qui est réglementée par plusieurs textes particuliers (Arrêté Préfectoral du 18 novembre 2013 n°1400-2011A et du 24 novembre 2021 n°2021-367-PC ; Arrêté Ministériel (AM) du 15 février 2016).

La Métropole Aix-Marseille-Provence doit faire réaliser une évaluation de la fréquentation de l'installation par les oiseaux détritivores. L'article 2.5.1 de l'Arrêté Préfectoral du 18/11/2013 prévoit un rythme annuel de campagne de dénombrement mais depuis 2005, elle a souhaité mettre en place des campagnes semestrielles.

Le présent marché a pour objet le dénombrement des oiseaux détritivores, notamment le Goéland leucophée et la Mouette rieuse, présent sur le site d'enfouissement avec l'évaluation de la proportion des jeunes de Goéland. Ce dénombrement a été réalisé sur deux journées de comptage consécutives.

AGIR écologique, société spécialisée dans l'application et le suivi de mesures écologiques a été missionné par la Métropole Aix-Marseille-Provence VALECO pour la réalisation de la seconde campagne de recensement 2023 à réaliser pendant la semaine 47.

Pour cette mission, l'équipe d'AGIR écologique était composée de :

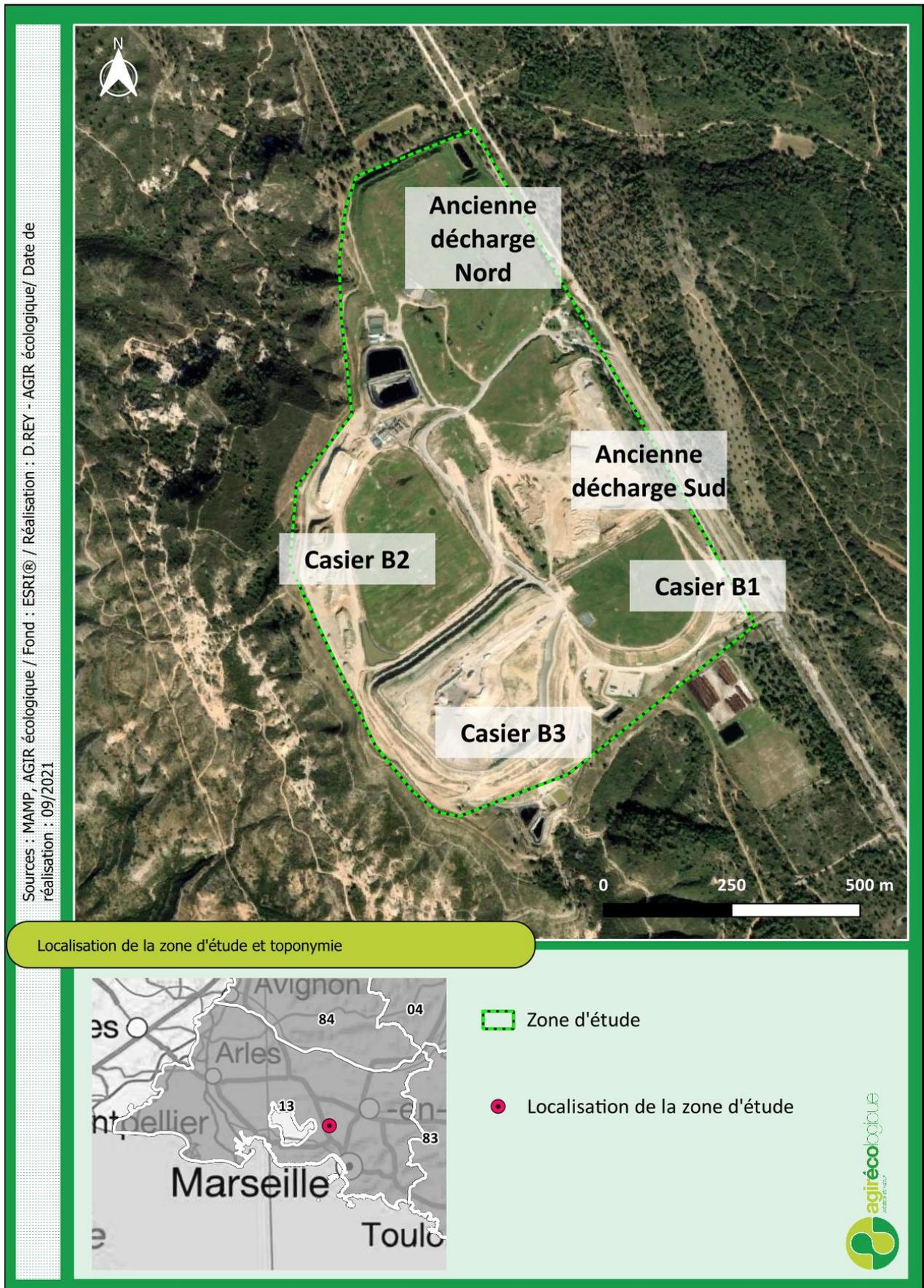
- **M. Vincent RIVIERE**, écologue herpétologue, en charge du volet qualité et directeur de projet ;
- Mme Julie QUESSADA, écologue sollicitée pour les aspects qualités et méthodes du présent rapport ;
- **M. David REY**, écologue ornithologue, coordinateur de la mission et en charge du volet cartographique ;

Le présent rapport fait ainsi état du dénombrement des oiseaux détritivores.

## 2. Méthodologie mise en œuvre

### 2.1 Zone d'étude

**La Zone d'étude** comprend l'ensemble de l'ISDnD de l'Arbois et notamment les bassins d'enfouissement présents dans le centre. Parmi ces derniers, seul le casier B3 est en cours de comblement, les autres casiers B1 et B2 sont actuellement réaménagés. Les zones de l'ancienne décharge de la Ville d'Aix-en-Provence, réaménagées elles aussi, ont également été intégrées à la zone de suivi.



**Carte 1 : Localisation de la zone de suivi**

## 2.2 Analyse bibliographique

Dans le cadre de cette étude, plusieurs sources de données naturalistes ont été consultées :

- Les rapports des suivis précédents ;
- La base de données SILENE (Flore et Faune) ;
- Des données internes issues de la base de données d'AGIR écologique et de ses partenaires ;

## 2.3 Intervenants et compétences mobilisées

Un écologue spécialisé en ornithologie est intervenu pour la réalisation de cette mission :

Intervenant	Formation	Expérience	Principales compétences	Rôle dans cette mission
David REY	Bachelor Ingénieur en gestion de la nature (Lullier, Genève CH)	16 ans	Ornithologie Herpétologie	Ornithologie
Vincent RIVIERE	DESS gestion des zones humides, université d'Angers	17 ans	Faune :	Volet qualité
Julie QUESSADA	Master Patrimoine Naturel et Biodiversité (PNB), Rennes	1 an	Herpétologie	Volet qualité

## 2.4 Périodes d'inventaires et conditions de réalisation

Les principales dates d'interventions des écologues sont présentées dans le tableau suivant.

Date	Expert(s) mobilisé(s)	Compartiment étudié – méthodologie	Conditions de réalisation – conditions météorologiques
22/11/2023	David REY	Avifaune	Temps ensoleillé et froid puis doux, vent nul à faible
23/11/2023			

## 2.5 Protocole de comptage

Le protocole mis en œuvre pour ce comptage a été calqué sur celui exécuté durant les précédents dénombrements afin de rendre les résultats comparables durant toute la durée de ce suivi. Ainsi, le

dénombrement s'est déroulé durant la semaine 47 de l'année 2023, plus précisément les mercredi 22 et jeudi 23 novembre 2023 (réalisation du comptage de 2022 le lundi 21 novembre). Cette période correspondant au début de la période d'hivernage pour le Goéland leucophée (*Larus michaellis*) et la Mouette rieuse (*Chroicocephalus ridibundus*).

Le comptage a été réalisé à partir de 6h du matin le premier jour puis a été adapté le second jour où il a démarré à partir de 7h. L'observateur s'est muni de jumelles 10x32 LEICA, d'une longue vue SWAROVSKI 25x50 WW et d'un appareil photo LUMIX FZ300.

Le dénombrement a été réalisé depuis un point d'observation fixe offrant la plus large sphère d'observation possible afin de détecter tous les individus arrivant sur la zone. Le lieu le plus approprié était situé au niveau du casier B1 (voir carte ci-dessous), en limite Sud-Ouest, les oiseaux arrivant quasi intégralement du Sud-Est. Au moment du suivi, l'activité d'enfouissement était réalisée au niveau du Casier B3, avec un déchargement au sommet de la pente et un étalement en contrebas au Sud. Les talus en périphérie de ce casier, ne permettant plus l'observation de la globalité de la zone d'étude, ont nécessité un déplacement du point d'observation par rapport à celui de 2022.

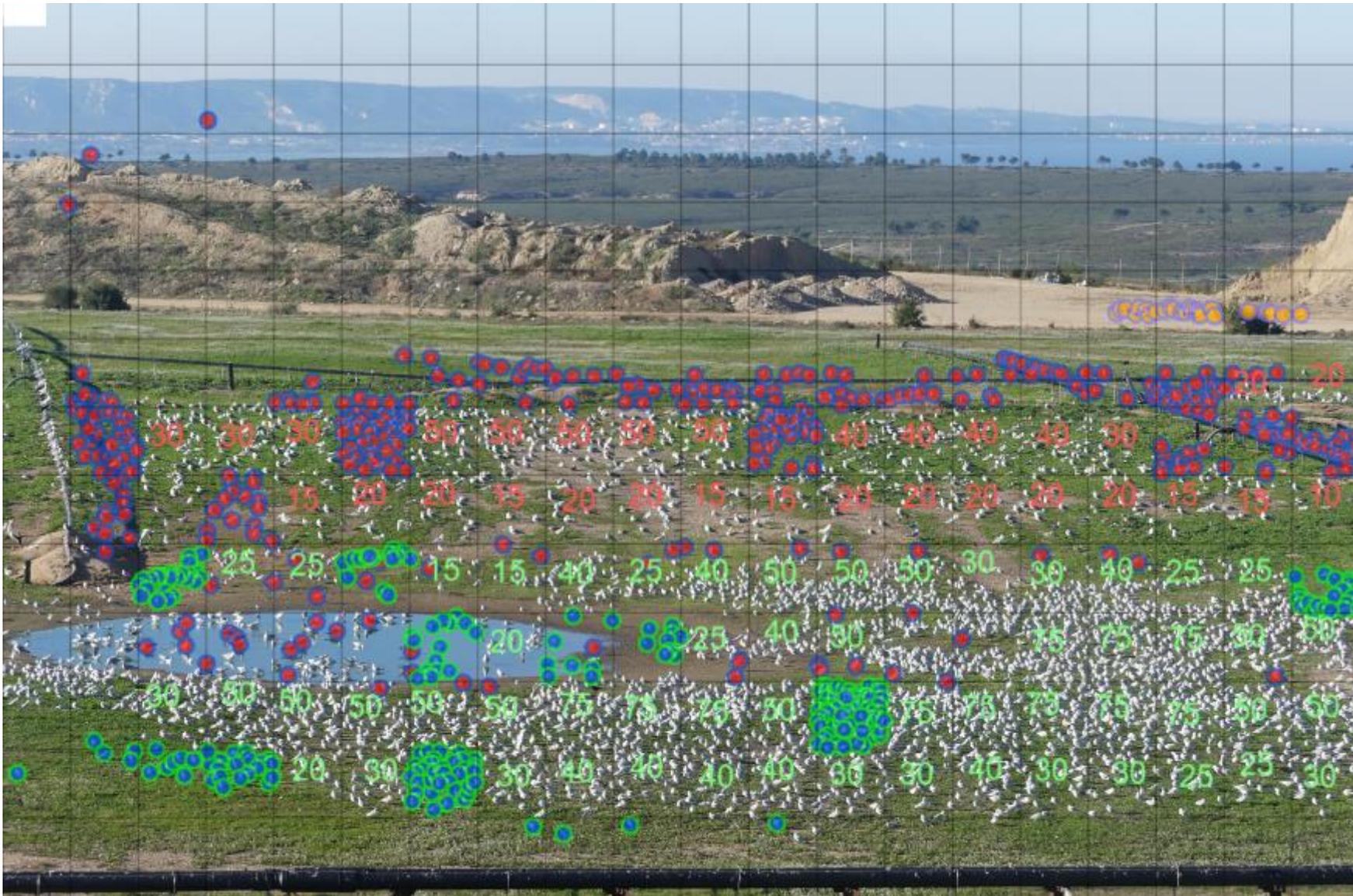
L'observateur est resté sur ce point jusqu'à la fin des arrivées d'oiseaux, aux alentours de 9h.

Ensuite, au regard des nombreux mouvements d'oiseaux vers les reposoirs, l'observateur a réalisé, comme dans le protocole mis en œuvre les années précédentes, des déplacements toutes les heures sur d'autres points d'observation (2, 3 et 4) stratégiques afin de disposer d'une vue d'ensemble du casier d'enfouissement et des différents reposoirs. Des photographies des groupes ont systématiquement été prises depuis ces points et ce, à toutes les heures entre 9h et 13h.

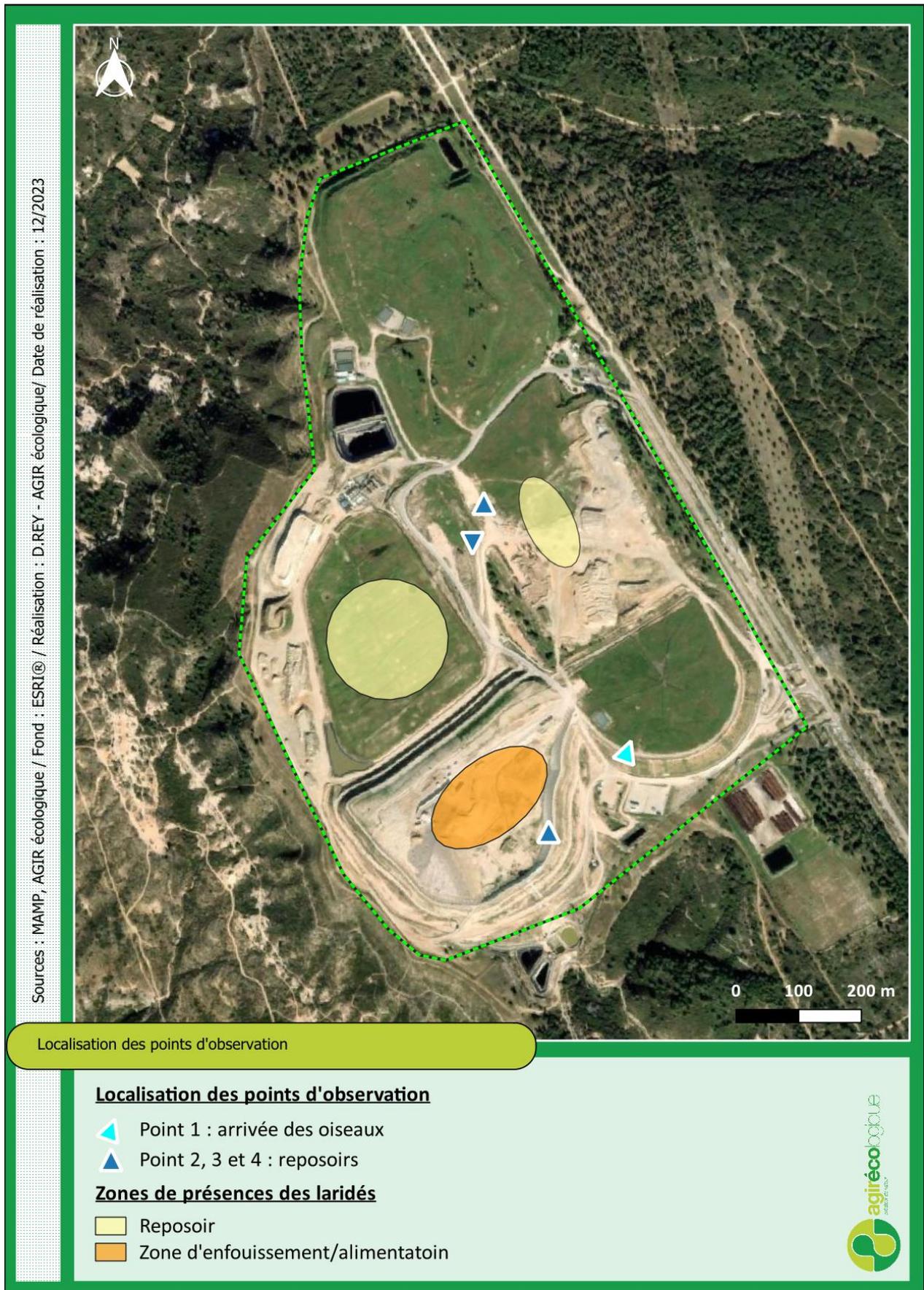
Les photos ont ensuite été analysées par le biais du site internet « *Mesurim 2* » afin de définir un nombre minimum d'oiseaux présents sur le site à chacune de ces heures ainsi que le nombre de jeunes Goélands leucophées (nés en 2023), reconnaissables à leur plumage et bec sombre (motifs brun/noir).



**Goéland leucophée de premier hiver (à gauche) et de troisième hiver (à droite)**



**Figure 1 : Exemple de comptage des Goélands leucophées (rouge) et Mouettes rieuses (bleu) avec le site internet « Mesurim 2 »**



Carte 2 : Localisation des points d'observation

## 2.6 Limites techniques et scientifiques

Le suivi a pu être réalisé dans les meilleures conditions météorologiques (pas de vent ni de pluie). Néanmoins, les flux d'oiseaux particulièrement importants et constants sont difficiles à suivre à un seul observateur, notamment dans le cas d'entrées et de sorties d'individus en même temps ou dans des directions différentes. En effet, les mouvements d'oiseaux, c'est-à-dire les individus quittant le casier d'enfouissement B3 sont perceptibles peu de temps après les premières arrivées des oiseaux. De plus, certains individus survolent le site s'en éloignent de quelques centaines de mètres puis y reviennent et le survole à nouveau. Ainsi, les oiseaux dits « sortants » ne le sont pas forcément de manière définitive.

Les oiseaux, notamment les Goélands leucophées, ont fait état d'une grande difficulté à être approchés en se montrant particulièrement farouches. Ceci a rendu très difficile la prise de vue des groupes en reposoirs ainsi que la lecture des bagues.

Enfin, il est parfois difficile de distinguer les mouettes des goélands à l'arrivée des oiseaux, notamment quand ils sont très nombreux ou arrivent de directions différentes.

## 2.7 Cartographie

Les cartes ont été réalisées avec la dernière version de Qgis. Elles sont basées sur un fond photographique aérien Esri®, Google®, des fonds IGN® et autres. Les pointages et les zones localisant des espèces, habitats ou boisements, proviennent des données spatiales recueillies sur le terrain par AGIR écologique

AGIR écologique est partenaire de la base de données SILENE. A ce titre, elle diffuse annuellement ses données à la base de données SILENE et consulte régulièrement les données disponibles. Néanmoins, AGIR écologique n'a pas accès à toutes les données (données sensibles ou données non transmissibles).

## 3. Résultats des suivis

### 3.1 Séquences du dénombrement

**La première séquence du dénombrement**, du levé du jour à environ 9h, a été réalisé depuis le point 1, offrant une vue sur l'ensemble des arrivées. Les premiers oiseaux sont arrivés à partir de 7h15 le premier jour et de 7h09 le deuxième jour et ce, jusqu'aux environs de 9h. Avant cela, aucun oiseau n'était présent sur le site. A partir de l'arrivée des premiers oiseaux, le flux est continu et ralenti à partir de 8h30 environ jusqu'à s'épuiser vers 9h. Cette période de comptage a fait état de la présence de 8 890 Goélands leucophées le jour 1 présents sur le site d'enfouissement à partir de 9h et 9660 le jour 2. Les Mouettes rieuses n'ont pas été détectées à leur arrivée mais au sein du casier d'enfouissement et des reposoirs par la suite.

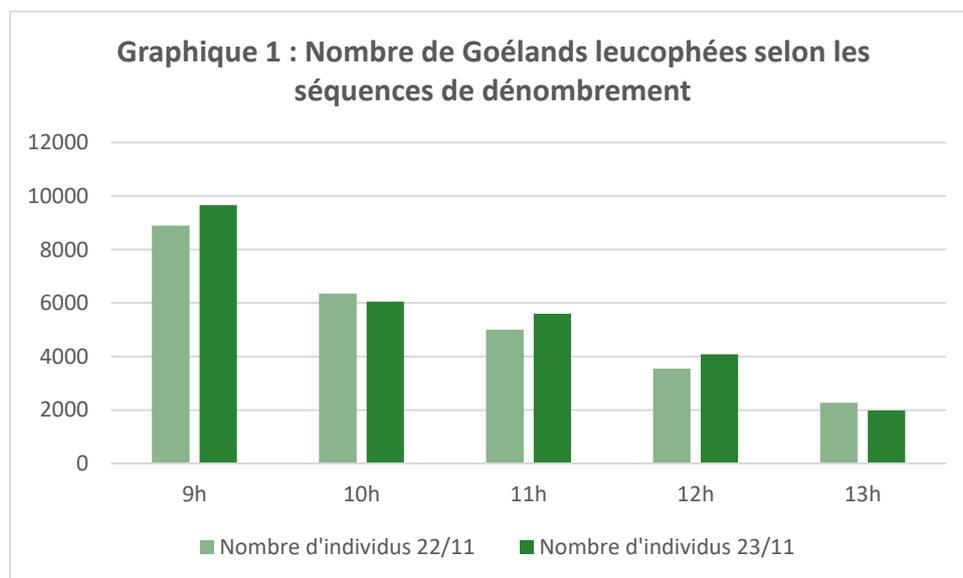
**Le second dénombrement a été réalisé à 10h** avec des relevés effectués sur les points 2 (zone d'alimentation), 3 et 4 (reposoirs). Les arrivées d'oiseaux sur le site ne sont plus observées. Durant cette séquence, un maximum de 6352 Goélands leucophée le jour 1 et 6 052 le jour 2 est présent sur le site. Parmi ces goélands, environ 12% (moyenne des deux jours de comptages) sont des juvéniles (jeunes nés en 2023). Les effectifs de goélands baissent entre 29 et 37% (selon le jour de comptage par rapport à la séquence précédente. Concernant les Mouettes rieuses, 3 856 individus le jour 1 et 4 201 le jour 2 sont présents sur le site.

**Lors du troisième dénombrement à 11h**, au moins 5 004 Goélands leucophées le jour 1 et 5 602 le jour 2 sont présents sur le site. Le pourcentage de juvénile s'élève à 13,5 % (moyenne des deux jours de comptages) environ durant cette séquence et l'on observe une baisse entre 8 et 21% des effectifs présents

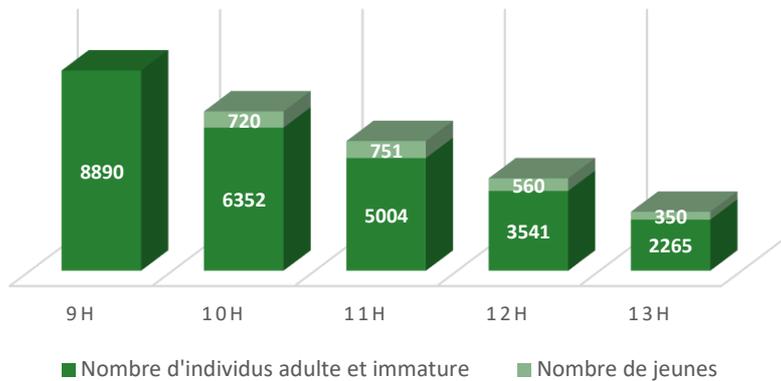
sur le site selon le jour de comptage par rapport à la deuxième séquence. Les sorties de Goélands commencent à s'intensifier. Concernant les Mouettes rieuses, les effectifs augmentent encore pour atteindre 4 056 le jour 1 et 2 898 le jour 2. Il est à noter que le nombre d'oiseaux présents sur le site diffère selon l'heure et le jour (cf. graphique suivant) mais les effectifs tendent à se renforcer au fil des heures.

**Le quatrième dénombrement de 12h** fait état d'une baisse des effectifs, comme décrit durant les précédents comptages. Les Goélands leucophées sont représentés par 3 541 le jour 1 et 4 082 individus le jour 2, ce qui fait une baisse du nombre d'oiseaux comprise entre 27 et 29% selon les jours de comptages par rapport à la séquence précédente. La part des juvéniles reste faible comparée à celle des suivis précédents : ils ne représentent que 16% des effectifs (moyenne des deux jours de comptages). La Mouette rieuse, elle aussi, amorce son départ du site car les effectifs observés passent à 2 945 le jour 1 et 3 119 le jour 2.

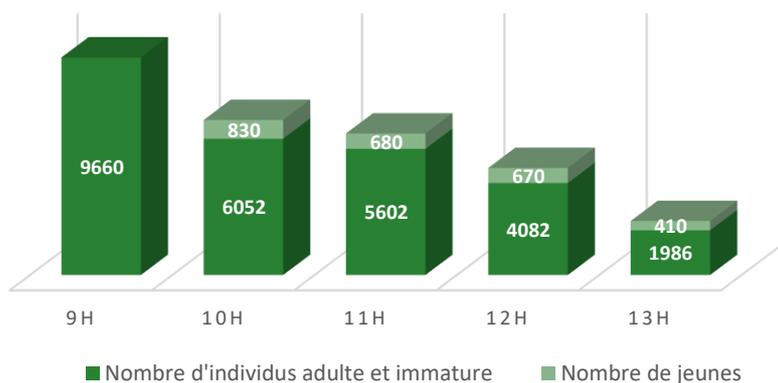
**Le dernier dénombrement à 13h** confirme la baisse de l'ensemble des effectifs même si la Mouette rieuse reste encore bien présente. Le Goéland leucophée passe à 2 265 individus le jour 1 et 1 986 le jour 2, témoignant d'une baisse des effectifs en présence de 36% à 52% selon le jour de comptage par rapport à la séquence précédente. La proportion des jeunes oiseaux reste faible avec 18% des oiseaux recensés (moyenne des deux jours de comptages). Les effectifs de Mouette rieuse sont de 1 864 le jour 1 et 2 369 le jour 2.



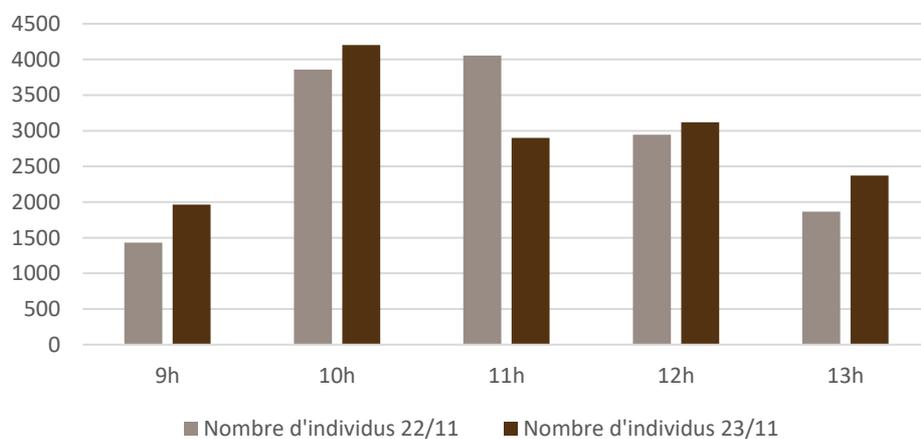
**Graphique 2 : Effectifs et classe d'âge des Goélands leucophées selon les séquences de dénombrement du 22/11**



**Graphique 3 : Effectifs et classe d'âge des Goélands leucophées selon les séquences de dénombrement du 23/11**



**Graphique 4 : Nombre de Mouettes rieuses selon les séquences de dénombrement**





**Vue d'une partie du casier B3 lors d'un déchargement - © D. REY**



**Vue d'une partie du reposoir sur le casier B2 - © D. REY**

## 3.2 Effectifs, répartition sur le site et déplacement des oiseaux

### 3.2.1 Goéland leucophée

Lors de la première séquence de comptage depuis le point 1, du lever du jour à 9h, les mouvements de sortie du casier du Goéland leucophée sont déjà notables à partir de 8h, soit pour gagner les reposoirs du site d'enfouissement, soit pour partir en direction de l'Est vers la retenue d'eau de l'Arbois. Notons que certains oiseaux quittent le casier et partent vers l'Est (faisant croire à un déplacement vers le plan d'eau de l'Arbois) pour ensuite regagner les reposoirs quelques minutes après. Il est ainsi très difficile d'estimer les effectifs selon ces entrées/sorties et les oiseaux présents sur les reposoirs entre 9h et 10h ont probablement déjà été comptés à leur arrivée.

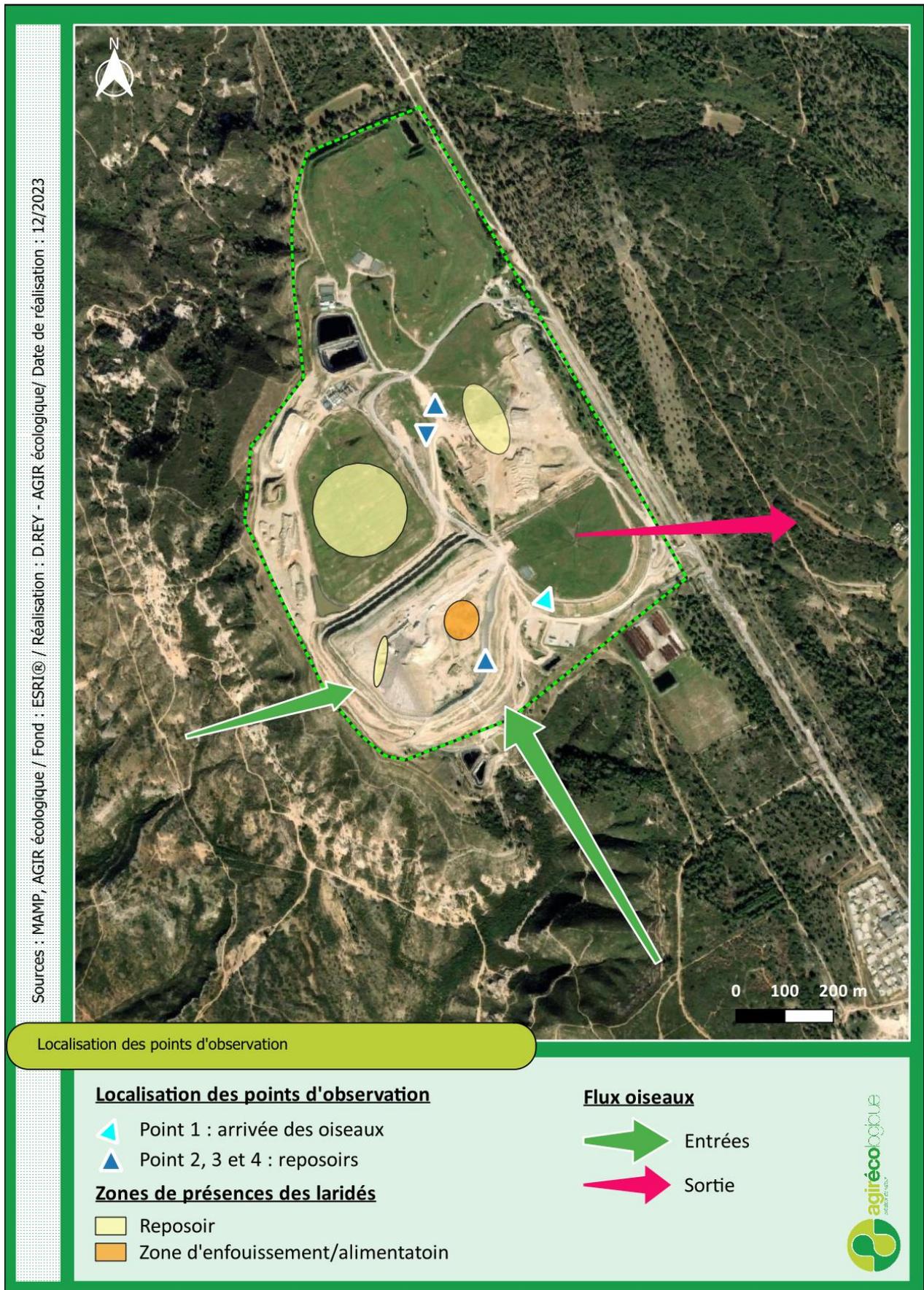
Les Goélands sont encore nombreux au sein du casier d'enfouissement jusqu'à 11h avec un minimum de 3154 Goélands leucophées le jour 1 et 2956 le jour 2 (séquence 2 = 10h) puis 2984 et 3 132 individus les jours 1 puis 2 (séquence 3 = 11h). De nombreux oiseaux sont présents en reposoir sur les merlons entourant le casier. Ensuite, entre 11h et 12h, les oiseaux quittent le casier 3 pour gagner le reposoir du casier B2, où environ 3 000 oiseaux sont comptés, et le reposoir de l'ancienne décharge Sud, où environ 1 200 oiseaux sont posés. Ce reposoir est exclusivement fréquenté par le goéland. Parallèlement à cela, d'autres individus quittent régulièrement le site pour se diriger vers le bassin du Réaltor à l'Est, expliquant la diminution des effectifs tout au long de la matinée.

### 3.2.2 Mouette rieuse

Comme décrit précédemment, les effectifs de mouettes n'ont pas pu être détectés lors de la première séquence de dénombrement entre le lever du jour et 9h. Il est probable que celles-ci soient arrivées par l'Ouest, dans un axe différent de celui des Goélands leucophées et quelque peu dissimulé par les merlons du casier 3. Le flux de goéland étant très important et continu, il est difficile à un seul observateur de comptabiliser ces deux flux.

Néanmoins, la majorité des mouettes rieuses rejoint le reposoir du casier B2 à partir de 10h et les oiseaux sont ensuite peu mobiles jusqu'à la fin de matinée. En effet, durant la séquence 2 (10h) 3356 mouettes rieuses sont dénombrées le jour 1 et 4 201 le jour 2, puis à la séquence 3 : 4 056 le jour 1 et 2 898 le jour 2 et enfin à la séquence 4 (12h), 2 945 et 3 119 individus les jours 1 puis 2.

Les oiseaux sont présents en alimentation dans le casier 3 principalement durant les deux premières heures de la journée mais ils restent difficiles à dénombrer car dissimulés par les goélands et les déchets. Certains individus restent en reposoir au sein du casier 3 mais cela concerne une très faible part des effectifs.



Carte 3 : Localisation des flux et zones de présence des oiseaux

### 3.3 Autres espèces observées

Plusieurs autres espèces sont présentes sur l'ISDnD pour s'alimenter, dont certaines sont protégées et possèdent un enjeu de conservation notable comme la Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) ou le Héron garde-bœufs (*Bubulcus ibis*).

Concernant la Cigogne blanche, un effectif maximum de 118 individus a été observé. Les cigognes arrivent selon le même axe Sud que les goélands juste après 8h. Puis, à l'instar des laridés, elles s'alimentent dans le casier B3 jusqu'à 11h environ puis gagnent le casier B2 pour se reposer. Les premiers départs sont observés à partir de 12h et ce dans différentes directions (Ouest, Est, Sud).

Concernant le Héron garde-bœufs, l'arrivée des oiseaux n'a pas été détectée. Ils ont été observés dans le casier B3 en alimentation et surtout au sein du casier B2 en reposoir, plus tard dans la matinée avec 51 individus au maximum.

Un Milan royal (*Milvus milvus*) a été observé en vol en bordure du casier d'enfouissement B3 mais sans que l'espèce ne s'y pose ou n'y présente un intérêt particulier. Ce rapace opportuniste est pourtant souvent attiré par les sites d'enfouissement pour se nourrir.

D'autres espèces communes et sans enjeu de conservation fréquentent également le site comme l'Etourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*), le Choucas des tours (*Corvus monedula*) et la Corneille noire (*Corvus corone*).

Enfin, plusieurs espèces ont été observées en périphérie du casier B3 et ne sont pas liées à la présence de déchets mais plutôt aux milieux rudéraux et herbeux périphériques. Parmi les plus remarquables, nous pouvons citer la Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*), le Bruant proyer (*Emberiza calandra*), le Serin cini (*Serinus serinus*), le Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*), le Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) ou encore l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*).



**Cigogne blanche en vol - © D. REY**



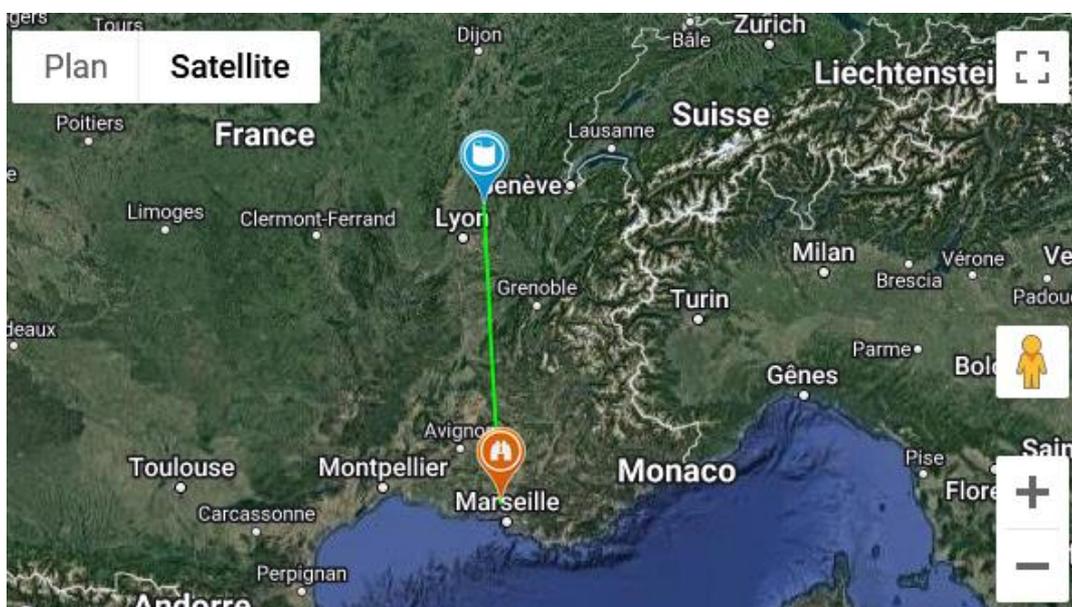
**Cigogne blanche en groupe au reposoir - © D. REY**

### 3.4 Lecture de bague

Malheureusement aucune bague de laridés n'a pu être lue durant le suivi, les oiseaux étant posés trop loin ou étant trop farouches pour que l'observateur soit suffisamment près pour pouvoir lire ces bagues, même à l'aide d'une longue vue.

Néanmoins, plusieurs bagues de Cigognes blanches ont été relevées. Il s'avère que la majorité des oiseaux porteurs de ces bagues ont été équipés en Suisse mais les informations précises concernant la date et la localisation n'ont pu être connues avant la rédaction de ce rapport. Deux oiseaux porteurs de bagues ont pu être identifiés par le biais du site *ciconiafrance* car bagués en France :

- L'oiseau bagué ASYA (noir sur fond blanc) au Mas Thibert - Marais du Vigueirat sur la commune d'Arles le 11/06/2007. L'oiseau a été observé à plusieurs reprises sur la décharge d'Entressen avant sa fermeture puis aux alentours de la Crau (carte des observations non disponible) ;
- L'oiseau bagué AWCI (blanc sur fond noir) à Chabodière sur la commune du Plantay dans l'Ain le 25/06/2008. C'est la première fois depuis son baguage que cet oiseau a été contrôlé.



Localisation du site de baguage et du contrôle de la Cigogne baguée AWCI. Source : <https://www.ciconiafrance.fr>

## 4. Conclusion

L'effectif maximum de Goélands leucophées observés durant le suivi sur le site est de 9660 individus. Cet effectif maximum a été relevé au comptage de l'arrivée des oiseaux, moment semblant être le plus opportun pour ce dénombrement. En effet, les mouvements d'oiseaux sont très nombreux par la suite et certains oiseaux quittent le site, rendant les dénombrements suivants plus incertains. Néanmoins, le comptage doit être poursuivi par la suite afin de définir la proportion des oiseaux de l'année. Ce résultat est inférieur aux effectifs comptabilisés en 2022 mais plus important que ceux réalisés les années précédentes. Pour les prochains suivis, la présence de deux observateurs sur le site est recommandée pour s'assurer d'une détection de tous les individus à leur arrivée (notamment des mouettes). De même, l'utilisation de la technique de comptage par photographie *a posteriori* est une plus-value.

Pour la Mouette rieuse, l'effectif maximum comptabilisés sur le site est de 4 201 individus et ce résultat a été obtenu principalement par le biais du comptage du reposoir du casier B2, le casier B3 n'abritant que peu d'individus. A noter que la détection des oiseaux en alimentation au sein du casier B3 est difficile du fait de leur taille plus réduite et de la présence des goélands et des déchets qui peuvent les dissimuler. Cet effectif est supérieur à celui de l'année 2022 (3 488 oiseaux) dont le maximum était atteint à la dernière séquence de comptage, contrairement à 2023 où une baisse des effectifs a été observée au fil de la matinée, à l'instar du Goéland leucophée.

Enfin, l'effectifs de Cigogne blanches est également plus important que les années précédentes avec 118 individus. Il n'est pas déraisonnable de penser que ces oiseaux vont hiverner dans le secteur, la ressource alimentaire étant garantie tout au long de l'hiver.

## 5. Bibliographie

- BIOTOPE, 2022, Contrôle des espèces détritviores sur l'ISDND de l'Arbois (13), Synthèse annuelle 2022. Métropole Aix-Marseille Provence. 17 pages + 3 cartes
- BIOTOPE, 2022, Contrôle des espèces détritviores sur l'ISDND de l'Arbois (13), campagne de novembre 2022. Métropole Aix-Marseille Provence. 17 pages + 3 cartes.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 - Birds in the European Union: a status assessment. Wageningen, The Netherlands: BirdLife International, 59 p.
- DUBOIS Ph.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G. & YESOU P., 2008 – Nouvel inventaire des oiseaux de France. Ed. Delachaux et Niestlé n, Paris, 560 p. DUPONT P. & al, 2012 – Liste rouge des papillons de jour de France métropolitaine. Communiqué UICN. 17 p.
- FLITTI A. (LPO PACA) & VINCENT-MARTIN N. (CEN PACA), 2013. Liste Rouge des Oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur – Version mise en ligne. Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement & Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 4 pp, <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/les-especes-r166.html>, <http://www.regionpaca.fr/developpement-durable.html>
- FLITTI.A, KABOUCHE.B, KAYSER.Y & OLIOSO.G, 2009. Atlas des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur, LPO PACA, Delachaux et Niestlé, Paris, 543 p.
- LPO, 2015 – Atlas interactif des oiseaux nicheurs de Provence Alpes Côte d'Azur - <http://www.faune-paca.org/>

## Annexe 1 : Liste d'espèce d'oiseaux observés sur le site

Relevé réalisé par David REY les 22/11 et 23/11/2023 sur le site d'enfouissement de l'ISDND de l'Arbois

Nom vernaculaire	Nom latin	Statut réglementaire	Enjeu
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	-	Modéré
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	PN	Très faible
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	PN	Très faible
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	PN	Modéré
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	PN	Très faible
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	PN	Faible
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	PN	Très faible
Cigogne blanche	<i>Ciconia cinonia</i>	PN, DOI	Fort
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	-	Faible
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	-	Très faible
Goéland leucophée	<i>Larus michahellis</i>	PN	Très faible
Héron gardeboeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	PN	Modéré
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	PN	Modéré
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	PN, DOI	Modéré
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	PN	Faible
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	-	Faible
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	PN	Très faible
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	PN	Très faible
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	PN	Très faible
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	PN	Faible
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	-	Modéré